



Clim'actions Bretagne Sud

Le projet associatif

Informations générales :

- Déclaration en préfecture le 6 avril 2015 à Vannes
- Date de publication au Journal officiel le samedi 25 avril 2015
- N° de récépissé en préfecture D 44297083763
- RNA W563005561
- APE 9499 Z
- N°INSEE : 81882749500024
- GUSO 5382131185
- Association simplement déclarée qui présente un caractère de protection de l'environnement lui permettant de recevoir des dons.
- Siège social : Maison des Associations de Vannes

Objectif de l'association :

Clim'actions Bretagne Sud est un laboratoire citoyen d'idées et de projets pour anticiper, accompagner les impacts du changement climatique et agir de manière concrète, opérationnelle, collaborative et positive. Cette association indépendante a été créée par des habitants aux expertises diverses. Son but : mobiliser, le plus largement possible, les habitants, les acteurs sociaux, économiques, universitaires, institutionnels et politiques pour réduire l'impact de notre territoire sur le climat et l'aider à s'adapter aux conséquences déjà visibles du changement climatique.

L'association, indépendante de tout parti politique, s'inscrit dans une démarche de démocratie participative, de pratiques collaboratives et d'éducation populaire.

L'association veille à ne pas se superposer aux structures existantes et à bien s'inscrire en complémentarité de l'existant.

Les publics ciblés :

- Le grand public
- Les porteurs de projets et entrepreneurs
- Les entreprises
- Les acteurs sociaux et associatifs
- Les institutionnels
- Les universités et grandes écoles
- Les écoles, collèges et lycées
- Les élu-e-s

Les valeurs :

Le partage de connaissances avec tous, une approche positive, participative et collaborative, le plaisir d'agir, les valeurs de l'ESS (« *place des femmes et des hommes au cœur du projet, l'adhésion ouverte et volontaire, la gestion démocratique, la lucrativité limitée, la gestion autonome et indépendante des pouvoirs publics, la coopération, le principe de solidarité et de responsabilité* ») guident la mise en place des actions.

La mission principale :

Clim'actions Bretagne Sud est un lieu de co-construction, d'expérimentation (initier des dynamiques), d'accompagnement, de mise en réseau et de valorisation des initiatives. L'association mobilise, sensibilise et accompagne les acteurs du territoire par des actions concrètes, dans le but de montrer et de motiver par l'exemple. L'association veut doter les projets qu'elle met en œuvre de modèles économiques pour permettre de pérenniser leurs actions et de faciliter le démarrage d'autres projets.

Programme et stratégie de développement

Clim'actions Bretagne Sud organise son programme sur 3 axes :

- **La dynamique citoyenne**
 - Sensibilisation, acquisition et partage de connaissances
 - Participation au fonctionnement de l'association
 - Vitrine des initiatives locales
 - Laboratoire et observatoire citoyens

- **Les actions opérationnelles avec les projets concrets**

- Développement d'un modèle social et économique basé sur des services innovants (l'accompagnement des porteurs de projet – appui méthodologique, financier, juridique, etc.)
- Interaction avec un réseau de partenaires diversifiés
- **L'offre de services :**
 - une offre faisant appel à des professionnels pour des missions d'accompagnement, de conseils auprès de divers publics :
 - entreprises
 - institutionnels (PCAET éducation au changement des comportements)
 - Offre de médiation directe et indirecte

Les moyens humains,

Les forces vives de l'association sont les bénévoles (porteurs de projets/ référents atelier/ représentation réseaux) et une équipe aux compétences reconnues, appuyée par des prestations extérieures.

Les bénévoles sont indispensables pour l'association. Ils portent les actions de Clim'actions, organisent les conférences mensuelles, animent les groupes thématiques, favorisent le lien entre les acteurs... Ils apportent un soutien technique et organisationnel à la structure en encourageant les démarches environnementales.

De plus, l'association s'appuie sur un comité d'experts composé d'une trentaine de personnes ressources apportant leurs connaissances aux projets soutenus par Clim'actions Bretagne Sud.

Un emploi à plein temps depuis septembre 2017 d'une directrice pour :

- Soutenir le développement des projets
- Développer une offre de services (institutions, entreprises,...) et de médiation directe ou indirecte
- Animer la vie association

Un accueil de volontaires (à venir) pour :

- Une mission ciblée sur la vie associative – des événementiels – soutien soirées mensuelles + événements annuels
- Une mission vie associative en soutien aux projets portés par les dirigeants bénévoles

Les moyens de communication

- Des films réalisés en partenariat avec la Télé d'ici
- Un site internet

- Une page *facebook*
- Une plaquette d'information
- Un stand équipé pour les expositions

Le plan d'actions 2018 à 2020

Dynamique citoyenne / vie associative/fonctions supports

Axe 1 - Structurer une organisation interne en lien avec la création d'emplois - fonctions supports de coordination

Axe 2 - Assurer une communication interne et externe (fonctions supports)

Axe 3 - Soutenir et animer une dynamique associative

Projets

Axe 4 : Initier des initiatives citoyennes et accompagner des porteurs de projets par la structuration d'une offre de services

Offre de services et de moyens

Axe 5- Structurer une offre d'accompagnement sur les plans climat-air-énergie territorial PCAET - Offre accompagnement aux collectivités

Axe 6 - Concevoir et développer une offre de services et conseils auprès des entreprises

Axe 7 - Concevoir et développer des outils de médiation sur les enjeux climat

Le pilotage

L'Association est dirigée par un Conseil d'administration dont les membres sont élus par l'Assemblée Générale.

Les questions qui sont du ressort du Bureau pour permettre au CA de se concentrer sur sa mission:

- gestion courante de l'association
- modalités de fonctionnement et d'organisation,
- suivi des actions en cours,
- préparation des propositions de décisions à soumettre au CA.

Le Conseil d'Administration traite les questions stratégiques que lui soumet le Bureau où dont il se saisit :

- décision ou non d'engager tel ou tel projet,
- évaluation des résultats des actions, décisions d'annulation/report/modification des actions ou engagements,
- décisions concernant les partenariats, les demandes de financements,
- préparation des orientations et rapports soumis pour décision à l'AG annuelle

Des groupes projets sont créés. Les membres de l'association peuvent avancer sur diverses thématiques, qui sont animées et pilotées par un référent choisi par le Conseil d'administration.

L'évaluation

Un projet Clim'actions Bretagne Sud est monté et animé par des adhérents de l'association en vue d'une validation en Assemblée Générale. Le fonctionnement et l'animation des projets est de la responsabilité du Conseil d'Administration de la partie qui concerne Clim'actions Bretagne Sud.

Principe N°1 : un projet Clim'actions agit sur le climat

Pour agir sur le climat, il est urgent de :

- Renoncer à l'utilisation des énergies fossiles
- Reforester à grande échelle
- Décarboner notre économie et nos modes de consommation
- Préserver les biens communs (eau, air, biodiversité, sol)
- Améliorer la qualité de vie pour toutes et tous
- Penser tant les problèmes que les solutions de façon globale et systémique.

Les secteurs ciblés sont l'agriculture, l'alimentation, la forêt, la pêche, l'habitat, les transports, l'énergie, les déchets, la biodiversité, l'économie locale, les finances, la mer et le littoral, la prévention et protection contre les risques naturels, l'eau et installations sanitaires, la santé. Les projets sont appréhendés de façon globale, et en fonction de leur contribution à la régénération des systèmes sociaux et/ou naturels.

Principe N°2 : un projet Clim'actions s'inscrit dans une démarche participative, un partage des savoirs et une gouvernance démocratique.

Un projet Clim'actions associe plusieurs partenaires, est reproductible et accessible à tous les citoyens, entreprises et /ou collectivités territoriales. Au-delà du projet spécifique, la prise en compte des impacts environnementaux et sociaux de l'ensemble de la structure porteuse sera déterminante. Dans cet esprit, Clim'actions s'attache à produire une vision claire et partagée, privilégier les initiatives venues de la base, rendre l'information accessible et transparente, favoriser les petites entités autonomes et responsables, prendre en son sein des décisions efficaces, basées sur le consentement des acteurs concernés, plutôt que sur le statut ou la hiérarchie, former ses membres à une gouvernance souple et efficace favorisant l'agir et le vivre ensemble. Ce mode de gouvernance s'applique dans le fonctionnement interne de l'association et dans ses projets.

Principe N°3 : un projet Clim'actions est accompagné et partage ses expériences.

Clim'actions Bretagne Sud accompagne les projets qu'ils soient en conception ou opérationnel. Une assistance scientifique, méthodologique et/ou technique est proposée aux porteurs de projets suivant leur besoin. La démarche de progrès est nourrie par une démarche collective à laquelle prend part la communauté des porteurs de projets impliqués dans le processus.

Principe N°4 : un projet Clim'actions est évalué régulièrement à partir d'indicateurs partagés

L'ensemble des impacts des projets sur le climat sera évalué avec des outils élaborés ou adoptés par Clim'actions Bretagne Sud. Les impacts sur le climat et la capacité d'adaptation au changement climatique peuvent notamment se mesurer en termes de qualité de l'air, qualité de l'eau, biodiversité, qualité des sols et l'amélioration de la santé du vivant et de la qualité de vie. Les conséquences sur l'économie locale du projet seront prises en compte (emploi, alternatives durables au rééquilibrage de la mondialisation, réhabilitation du local, circuits courts, développement durable, démocratie, développement d'une nouvelle économie locale). Cette évaluation est contrôlée par le comité d'experts.